

(Cristian) Anișoara MĂRĂSCU
Doctorante
Université de Bucarest, Roumanie

Temporalité dans le discours de la presse écrite. Le quotidien. Modes et temps dans les genres journalistiques

Résumé: L'objectif de cette recherche est d'opérer au niveau de la temporalité des distinctions permettant d'identifier des contrastes entre divers genres journalistiques.

L'article aborde l'idéologie du point de vue métalinguistique dans le cadre du discours journalistique. Il porte sur la qualité de l'altérité dans la presse d'information quotidienne. Elle touche à l'étude de représentations politiques à partir du commentaire dans l'énonciation et à travers les marques ou les indices d'altérité que le locuteur de presse pose dans son discours.

Dans le discours journalistique, ce commentaire est l'expression de ce qui altère la communication entre le locuteur et le lecteur. Il est ce par rapport auquel le locuteur se met à distance. Il s'agit d'une distanciation par rapport à des représentations extérieures qui traversent et habillent de manière implicite les discours. Les mises à distance permettent de prendre en compte une circulation entre supports, ceux-ci construisant ainsi leur image de discours argumenté. Certaines représentations en circulation peuvent aussi apparaître comme naturalisées et être prises en charge par les discours des journalistes.

L'analyse du discours implique le dépassement du niveau phrastique et la prise en charge de nombreux facteurs pragmatiques, extralinguistiques et situationnels sans lesquels une étude complète de la signification ne saurait être possible.

Mots-clés: ancrage déictique, domaine spatio-temporel, discours, concept de genre médiatique.

Abstract: This paper aims at studying the distinctions at the tense level allowing us to identify differences between various media genres.

Our article approaches to ideology from a meta-linguistic standpoint within the media discourse field and refers the quality of the otherness in daily newspapers, while studying political representations starting from the comment at the enunciation level up to various marks and signs of otherness introduced by the authors of press articles in their discourses.

In the press discourse, this comment expresses what particularly modifies the communication between the author of the article and the reader. It is what the author puts himself or herself at a distance of. It means taking a distance from outer representations which cross and enrich discourses in an implicit way. Taking that distance allows considering some information switch between several supports, the latter thus building their image as an argumentative discourse. Certain circulating representations may also appear to be naturalized and considered by the journalists' discourses.

Analyzing the discourse means going beyond the sentence level and taking into account many pragmatic, extra linguistic, and circumstantial factors the absence of which would make a thorough study of meaning be impossible.

Keywords: deictic anchoring, the spatial and temporal domain, discourse, the media genre concept.

1. Critères pour la définition du concept de genre médiatique

Dans l'esprit des thèses de Lochard (1996), Charaudeau (2007), Adam (1999) et Rastier (2001), nous avons proposé les critères suivants pour définir le concept de genre médiatique:

a) type de discours associé à un type de dispositif scénique et à un mode discursif de traitement et de mise en scène de l'information;

b) finalité ou fonction pragmatique du discours (informer, convaincre, inciter, amuser, instruire, séduire, émouvoir) qui détermine le mode d'organisation macrostructurale, la présence et la fréquence de certains actes de discours et de certaines stratégies discursives;

c) degré d'implication de l'instance médiatique, qui peut varier sur un axe situé entre les pôles: distance, effacement énonciatif/implication subjective, présence des modalisateurs et des marqueurs évaluatifs;

d) structure compositionnelle au sens d'Adam (1999 et 2003), à savoir la *structure globale* associée à un plan de texte conventionnel ou spécifique à un texte donné, où s'inscrit la *structure séquentielle* formée par l'alternance ou l'inclusion des séquences narratives, descriptives, explicatives, argumentatives ou dialogales;

e) mode d'organisation microstructural associé à des caractéristiques d'ordre syntaxique et stylistique propres au langage de la presse, comme par exemple la nominalisation, le passif, les reformulations paraphrastiques, la segmentation, l'ellipse, l'imparfait narratif, le conditionnel médiatif (journalistique), etc.

1.1. La diversification historique des genres journalistiques

Trois raisons m'ont déterminée à privilégier la question des genres:

Le *langage* des textes en dépend: le genre de l'éditorial diffère évidemment de celui du reportage, et les lecteurs, instinctivement, tiennent compte de ces différences lorsqu'ils lisent un article de presse. En d'autres mots, les genres intéressent autant les journalistes en ce qui concerne la production discursive que les lecteurs lors de la réception textuelle. Les quotidiens *se distinguent*, par les *genres* qu'ils favorisent. Regarder les genres de plus près sert donc à *caractériser* les différents journaux (Grosse & Seibold 13). La diversité des genres nous rend conscients du fait qu'il y a un large éventail de possibilités pour structurer un texte. Ce large éventail de genres, qui est le résultat d'une diversification historique dont on peut situer les débuts au XVII^{ème} siècle, continue encore aujourd'hui à se diversifier, avec la naissance de nouveaux genres.

Voici un modèle simplifié qui repose sur la thèse d'Anja Hrbek, romaniste et historienne, qu'elle a publiée en 1995.

la brève (17 ^e s.)	le compte rendu (17 ^e s.)	
la brève publicitaire (18 ^e s.)	la critique (1815)	
La publicité (19 ^e s.)	le reportage (vers 1848 en Italie)	(la rhétorique)
	Le récit-interview (1895)	l'éditorial/le commentaire (19 ^e s.), le courrier des lecteurs, le billet «combatif» (dès 1866)
l'appel (placé sur la une, 20 ^e s.)	l'interview (20 ^e s.)	

1.2. Préliminaires

La question des genres, quoi qu'en pensent nombre de linguistes, d'historiens et de sociologues, est une question linguistique majeure. L'hypothèse d'un apprentissage conjoint des genres et de la langue par les sujets parlant se double, dans la «translinguistique» de Bakhtine dont nous adoptons les thèses principales, d'une hypothèse sur le caractère pragmatiquement nécessaire des genres: la catégorisation générique même vague d'un objet discursif en permet la production autant qu'elle en guide la lecture.

Dans leur très systématique étude de la presse écrite parisienne, E. U. Grosse et E. Seibold accordent, comme nous, une place privilégiée à la question des genres et de leur utilisation dans les différents quotidiens. Selon eux, non seulement les genres conditionnent l'écriture des articles, mais «les quotidiens se distinguent par les genres qu'ils favorisent» (*Panorama de la presse parisienne* 13) et «regarder les genres de près sert donc à caractériser les différents journaux. [...] Il y a une échelle de genres privilégiés particulière à chaque quotidien» (*ibid.*).

Pour nous, comme pour Eliséo Veron, un genre est «un certain agencement de la matière langagière» (*Presse écrite et théorie des discours sociaux* 13), et des catégories comme: *interview, reportage, enquête, débat, table ronde, allocution*, «désignent, plus ou moins confusément, des genres» (*Ibid.*, 14). Nous partageons aujourd'hui les doutes de Simone Bonnafous:

«Nos recherches pour trouver une typologie établie et reconnue par les journalistes et les rédacteurs sont restées infructueuses. De même du côté de l'analyse de discours et des analyses de presse, n'avons-nous trouvé que des analyses très ponctuelles» (*Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel* 47).

Ce trouble catégoriel est accentué par le fait que, comme le constate Jacques Mouriquand dans une synthèse récente sur l'écriture journalistique, se manifeste de plus en plus, dans les médias écrits contemporains, une pernicieuse confusion des genres. Mouriquand prend l'exemple des fréquents emprunts au *reportage* dans *l'enquête*: «S'il en résulte assurément un agrément de lecture, la rigueur de la démonstration peut s'en trouver affaiblie» (73). Pour J. Mouriquand, un article «ne peut être décliné que sur un seul genre journalistique» (*Ibid.*). Proposer à la fois de montrer (genre du reportage) et de démontrer (genre de l'enquête), c'est, comme il le dit, «rompre le contrat avec son lecteur. Celui-ci ne comprendra plus très bien si on sollicite sa perception ou son sens logique» (*Ibid.*). Tout en soulignant qu'un genre comme celui du *portrait* peut être proche soit du *reportage*, soit de *l'enquête*, Jacques Mouriquand insiste sur la division et la distinction pragmatiquement nécessaire des genres: «Le plus grand risque de confusion, hélas commun, se situe entre l'enquête et le reportage dont les ambitions sont sans rapport. Rien n'est pire pour le lecteur que le sentiment d'incertitude quant aux intentions de l'auteur lorsqu'un article est brouillon sur cet aspect» (73).

Avec une phraséologie que nous ne commenterons pas, Jacques Mouriquand résume ainsi le rôle des genres:

Chacun des genres journalistiques est adapté pour rendre un son particulier. Le reportage, c'est la vie. Le portrait, c'est l'épaisseur humaine. L'interview, c'est la riche sonorité d'une voix. L'enquête, c'est la clarté de la démonstration. Ces caractéristiques, qu'une bonne plume doit savoir rendre, aident à donner du relief à un journal. Surtout, ces caractéristiques étant très différentes les unes des autres, l'opposition sur une même page entre la sérieuse enquête et l'interview plus légère va donner au lecteur le sentiment de la variété de ce qui lui est offert. Elle lui permettra, à diverses heures de la journée, de trouver des motifs nouveaux d'entrée dans la même publication. (55)

2. Discours/texte

Le **discours** est le concept clé de la linguistique discursive et textuelle, dernière née des sciences du langage. Ce concept entraîne une perspective interdisciplinaire des faits de langue, où logique, sociologie, psychologie, philosophie du langage, théorie de la communication se rejoignent pour se compléter réciproquement.

L'analyse du discours implique le dépassement du niveau phrastique et la prise en charge de nombreux facteurs pragmatiques, extralinguistiques et situationnels sans lesquels une étude complète de la signification ne saurait être possible. Le discours, c'est un énoncé ou un ensemble d'énoncés considéré du point de vue du mécanisme de sa production, autrement dit un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication.

Cela veut dire que l'étude du discours est indissociable de l'analyse des facteurs suivants:

- 1) – l'énonciateur
- 2) – son destinataire ou allocutaire
- 3) – l'espace-temps de la communication
- 4) – l'intention communicative de l'énonciateur
- 5) – le thème du discours
- 6) – un savoir commun partagé par l'énonciateur et son destinataire, se rapportant aux données référentielles, culturelles, etc.

Certains linguistes et théoriciens du langage ont la tendance à mettre le signe d'égalité entre **discours** et **texte**. La procédure ne va pas sans risques, bien qu'on soit d'accord que tout texte est le produit achevé, clos d'un mécanisme discursif. Tout texte s'appuie sur un discours qui l'autorise, l'inverse n'étant pourtant pas vrai. Le **texte** est le **produit** du discours, le **discours** étant alors le **mécanisme**, le **processus** de la production du texte. Le texte est achevé, fini, clos, alors que le discours est infini. Par ailleurs, il est impossible de comprendre un discours si l'on ne prend pas en charge son sens **implicite**. L'**implicite** est donc une caractéristique immanente du discours. Nous rejoignons ainsi l'hypothèse de R. Martin, selon laquelle la **langue** est conçue comme un ensemble fini de signes et de règles et le **discours** comme l'ensemble infini des phrases possibles, les énoncés – seule réalité observable – s'opposent à la fois, dans la cohérence du **texte**, à la **langue** et au **discours**. La phrase, réalité abstraite et purement hypothétique, apparaît comme le fruit d'une reconstruction du linguiste.

2.1. Ancrage déictique

Deixis personnelle

Je (nous) / tu (vous), pronoms qui occupent des positions réciproquement interchangeables, *nous* et *vous* sont des formes essentiellement complexes, condensées dont la structure varie avec la situation d'énonciation. *Nous*, c'est avant tout *moi* avec *toi* ou *moi* avec *lui*: «il n'y a pas réellement multiplication du *je* mais extension, illimitation». *Je / tu, nous / vous* forment la «sphère de la locution» qui renvoie à l'univers de la non personne (objets et substitués dont parlent *je* et *tu*) et que le pronom *il* incarne.

L'insertion du récepteur dans l'énoncé peut se faire aussi à l'aide d'un *tu* (commutable avec *on*) générique et d'un «datif éthique».

Le *tu* générique a pour fonction de «personnaliser des énoncés impersonnels à valeur générale en remplaçant le sujet universel (*on*, en particulier)»: *Quand on lui demande quelque chose, il ne te répond même pas*.

Par le datif éthique le locuteur est inséré à titre de témoin fictif, sans jouer aucun rôle dans le procès, si bien que sa suppression n'altérerait en rien l'énoncé au niveau du contenu.

Les adjectifs et les pronoms possessifs: *mon, ton, nos, vos* et *le mien, le tien, le nôtre, le vôtre* sont – comme le signale Maingueneau – liés à *je* et *tu* par des structures du type: *Le N de moi, toi, nous, vous* ou bien *Le – de moi, de toi, de nous, de vous*.

Certes, il y a encore d'autres emplois de déictique personnel où le sens situationnel et la référence sont différents: marque de respect, amour, ironie, etc.; nous en ferons usage lorsque la situation se présentera.

Deixis temporelle

Le point de repère des espaces temporels est le *moment de l'énonciation* (M0), le moment où l'énonciateur parle.

Cette dimension comprend chez Benveniste la totalité des formes temporelles déterminées par rapport à l'*ego* en tant que centre de l'énonciation et cela en relation avec le moment de l'énonciation constitué par une «forme axiale» verbale – le présent. C'est à partir de là que naît la catégorie du temps. Pour G. Guillaume, le présent était l'endroit binômial (les chronotypes *a* et *w*), infinitésimal où s'évanouissait le passé pour construire le futur et, inversement, l'endroit où le futur s'effondrait dans la poussière du passé.

Deixis spatiale

ici / là / là-bas; là-dessus / ci-dessus; près (de) / loin (de); en haut(de) / en bas (de); à gauche (de) / à droite (de), etc., qui sont des adverbes déictiques et «topologiques» (adverbes et locutions prépositionnelles): *ici* a une double valeur référentielle: il renvoie à un lieu qui circonscrit l'énonciateur ou bien à un endroit extérieur à celui-ci; *là* est une expression problématique car la notion de proximité qu'elle suppose peut fonctionner aussi dans le domaine des jugements de valeur; *là-bas* introduit indubitablement l'éloignement de l'énonciateur par rapport au référent; *celui, celle / ceux, celles* – pronoms démonstratifs simples formés par l'adjonction du morphème *-c* aux formes toniques du pronom de la 3^e personne; (*celui, celle / ceux, celles*) + (*-ci*) / + (*-là*) – pronoms démonstratifs renforcés par les particules déictiques – *ci* et *là*; *ceci, cela, ça, ce* – pronoms démonstratifs neutres; *ce* – allomorphe du morphème *-c* est une forme neutralisée du point de vue des catégories du genre et du nombre.

3. Domaine spatio-temporel

Dans certains contextes, les pronoms démonstratifs sont susceptibles d'ambiguïté déictico-anaphorique. Il s'installe des relations pouvant recevoir une description linéaire en termes d'*entrée* et de *sortie*. Dans le cas de la deixis, toute entrée subit dans la «boîte noire» où elle est temporairement logée, une transformation (transition) en vertu d'un paquet ternaire de règles (lois) transformationnelles (RT): *identification – différenciation – ostension*, qui déclenchent, par des mécanismes intimes dont nous allons parler au cours de cette étude, le phénomène de *monstration référentielle* déictique à double volet: *explosion référentielle* ciblée sur des référents extérieurs et *implosion référentielle* ciblée cette fois-ci sur des virtualités propres à l'unité déictique (la sui-référentialité).

À la base de ce paquet ternaire de règles transformationnelles se trouve une règle primitive fondamentale – la présence *sine qua non* du couple *je énonciateur – M0 de l'énonciation*, les deux termes servant de points de repères originaires. Nous avons proposé ci-dessus un modèle de fonctionnement systémique des entités déictiques.

À noter que le troisième système ($\Sigma 3$) implique et appartient aux deux premiers pris ensemble.

L'état du système est une variable en fonction de chaque entrée envisagée séparément ou des trois entrées (*je, L0 M0*) à la fois.

Autrement dit, toute variation de telle ou telle entrée aura pour effet des changements au niveau des sorties, un repositionnement de ces derniers dans le champ discursivo-interprétatif par le biais de l'ostension. Il peut y avoir des variations au niveau: 1. du sujet énonciateur qui de par sa nature est polyphonique, mais garde toujours constante la place sujet (pS); 2. des valeurs spatiales $v(s)$ où s = lieu \hat{I} E, E = domaine de l'espace; 3. du champ spatio-temporel $v(t)$ où $t \hat{I}$ T, T = domaine du temps.

3.1. Le repérage temporel des procès

Le repérage temporel renvoie à la manière dont les procès sont repérés par rapport au repère de l'actualité. Les événements peuvent être antérieurs, postérieurs ou coïncider avec ce repère de l'actualité. La spécificité du reportage de presse écrite est qu'il dispose d'un double repère de l'actualité. Le premier repère de l'actualité est matérialisé par la date de parution du journal: c'est le repère-origine conventionnel de la plupart des textes de presse écrite où le scripteur pose son énonciation comme contemporaine du moment de la réception.

Le second repère de l'actualité correspond au repère de l'événement lorsque le scripteur pose son énonciation comme contemporaine du moment de l'événement.

Ce déplacement du repère de l'actualité, du moment de la réception au moment de l'événement, est possible et vraisemblable dans le reportage parce que le journaliste a été le témoin des événements qu'il décrit et qu'il a partagé les mêmes coordonnées énonciatives que les locuteurs qu'il met en scène.

Le second repère de l'actualité qui correspond au repère de l'événement n'est plus explicité à l'heure actuelle et il doit être reconstitué à partir des indications temporelles intra-textuelles bien qu'il fût clairement indiqué dans les reportages du passé.

Le concept d'aoristique qui a été redéfini dans le domaine français par Culioli (*Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives* 190) renvoie à l'opération de rupture (notée) entre le temps de l'événement (T_e) et le temps du repère-origine (T_o) tel que T_e/T_o . Dans le domaine temporel, l'aoristique est une catégorie dont les marqueurs peuvent être le passé simple, l'imparfait, le passé composé, le futur et le présent dans le cas du présent dit historique.

Culioli introduit la notion de repère-origine fictif pour repérer les procès non validés des énoncés hypothétiques ou contrefactuels, mais il ajoute que

le concept de repère-origine fictif vaut également pour des procès validés dans des récits d'événements attestés tels que les récits de reportage.

On retrouve le concept de repère fictif dans des domaines variés: modalité, naturellement, avec des prédicats tels que *pouvoir, devoir, vouloir*, avec les conditionnels, etc., mais aussi, et de façon moins immédiate, dans des cas forts divers: nous avons parlé tout à l'heure des emplois ludiques, mais il existe aussi des emplois (si l'on peut se servir d'un terme aussi impropre) d'ordre fantasmatique, où le repère fictif fonctionne comme un repère d'origine dédoublée, à la fois identifiable et non identifiable à Sito). Dans les indications scéniques, le repère fictif va fonctionner comme un repère absolu, séparé du repère d'origine Sito.

La situation est encore plus complexe dans la description d'une expérience par un expérimentateur s'adressant à un auditoire, au fur et à mesure du déroulement, ou dans le cas d'un reportage (Culioli).

Les caractérisations de l'IMP en général concernent, outre le rapport de la situation décrite avec le moment d'énonciation et le type de locution d'énoncé, la forme d'appréhension de la situation décrite et son ancrage temporel. L'IR se singularise vis-à-vis de ces deux points: la situation décrite est perçue globalement et dans une SRD à la Kamp, la situation à introduire en réponse à une phrase à l'IMP est postérieure au dernier événement déjà présent dans la SRD.

On sait que l'IR se trouve beaucoup dans des phrases à adverbe temporel en position initiale thématique. Celui-ci introduit un PRéf postérieur à celui que fournit le PS du cotexte précédent et permet ainsi au récit de progresser, même à l'IMP. Mais il existe aussi toute une gamme d'énoncés où il y a globalité et progression sans qu'aucun adverbe temporel n'ouvre la phrase et nous avons défendu l'hypothèse que même alors un PRéf doit être établi.

Pour ce faire, nous avons d'abord montré que dans le discours une phrase à l'IMP a besoin de se rapporter à un moment spécifique, un PRéf que le contexte doit permettre d'établir, et dont la récupérabilité est soumise à des conditions strictes dont certaines ont été données. Retour suite aux textes, nous avons vu que là aussi un PRéf peut être posé, qui revient cette fois au moment de perception d'un personnage réel ou fictif. Cependant, si le contexte ne le suggère en rien, on atteint un seuil en-deçà duquel il devient difficile d'activer un PRéf quelconque et partant, difficile d'admettre l'IR.

Somme toute, pour les emplois que nous avons examinés, l'IR est bien encore un IMP comme les autres. Ducrot et Weinrich, pour ne citer que ceux-là, avaient déjà, sur d'autres bases, abouti à la même conclusion.

Et la démarche que nous avons suivie n'a fait que confirmer les lucides observations de Larochette (*Le langage et la réalité* 295).

1° La situation décrite à l'IMP est simultanée à un centre distinct du moi-ici-maintenant, plus particulièrement, simultanée à l'axe dépassé du moi-ici-maintenant (Klum);

2° La situation décrite à l'IMP est considérée sans ses bornes de début et de fin (Sten). Pour Vet, l'extension de la proposition complexe à laquelle une phrase à l'IMP donne lieu, relativement à son modèle d'interprétation, n'est déterminée que pour un moment. Celui-ci est un moment de l'intervalle de temps I pendant lequel la situation décrite est censée se réaliser dans un monde et il est antérieur à un autre moment coïncidant, lui, avec le moment de la parole dans le monde actuel. La vérité de la proposition complexe n'est ainsi assertée que pour une partie de la durée de la situation décrite;

3° L'IMP est un temps de récit par opposition au commentaire. Il marque la non-antériorité et la non-postériorité des situations décrites par rapport à un centre quelconque. Sa spécificité n'est pas temporelle: il s'agit avant tout d'une attitude de locution par laquelle les faits sont présentés en arrière-plan, contrairement à ce qui se passe avec le P(assé) S(imple) (Weinrich);

4° La situation passée décrite à l'aide d'une phrase doit se représenter comme un état qui s'étend sur un P(oint de) Réf(érence) livré par le cotexte. Une phrase qui se trouve à l'IMP dans un texte ne permet pas d'établir un nouveau temps de référence (Kamp et Rohrer). D'une manière générale, en ou hors texte, l'imparfait peut être assimilé à une anaphore qui dépend de son antécédent pour son interprétation.

Un certain nombre de controverses sous-tendent ces prises de position, les poussant quelquefois jusqu'à la franche contrariété:

- l'IMP sert dans l'énoncé de situations simplement non présentifiées pour les uns (Damourette & Pichon), nécessairement passées pour les autres (Wilmet);
- on considère soit que les conditions de vérité pour les propositions à l'IMP sont différentes de celles des propositions rapportées par les phrases à n'importe quel autre temps (Vet), soit que ces distinctions ne sont que des effets secondaires;

- l'IMP décrit en principe des situations dont les limites ne sont pas envisagées (Sten). Cependant on voit aussi rejetée l'idée que à l'IMP présente une action inachevée);
- dans l'opposition récit/commentaire, l'IMP est considéré comme marque du récit (Weinrich), mais dans la dichotomie analogue histoire/discours, il n'est pas présenté comme spécifique de l'un ou de l'autre (Benveniste);
- l'IMP est un temps typiquement anaphorique, ayant besoin d'être lié par un antécédent temporel fourni par le contexte.

Ailleurs, il est dit déictique ou anaphorique d'après les cas (Lo Cascio);

- pour représenter une situation qui répond à une phrase à l'IMP, on a besoin d'un PRéf textuel indépendamment donné. Cette exigence n'est néanmoins pas considérée comme absolue (Kamp et Rohrer).

Bien entendu, si de telles divergences sont possibles, c'est parce que l'IMP se prête à une multiplicité d'emplois.

3.2. Les temps verbaux dans la presse

Présent-Passé

a) AORISTE

[...] Le tribun était passé maître dans l'art de jeter ses partisans dans les rues – à la poursuite d'un «autre» à châtier. Il commença carrière en ciblant les migrants d'Inde du Sud, accusés de faire main basse sur la ville. Ce furent ensuite les syndicats «rouges» dans les quartiers ouvriers minés par le déclin de l'industrie. [...] *La légende noire de Bombay, Le Monde 24 nov. 2012*

b) PRÉSENT historique ou de narration

[...] Né à Moscou, en 1902, dans une famille riche, il est le fils de Vladimir K. et Alexandra M. lesquels s'engagent tous deux en Mandchourie au cours de la guerre contre le Japon (1904). Le père trépassa sur le champ de bataille. La mère, brancardière, y rencontre un certain Lemkul qu'elle épouse au retour. Lemkul joue dans la formation de Kojève un rôle éminent. [...] *Kojève, philosophe du dimanche, Le Monde 24 nov. 2012*

c) Imbrication du discours et du récit

[...] Bal Thackeray s'est ainsi imposé vigile de la cité. Au nom de la protection du marathi, la langue du Maharashtra – l'Etat dont Bombay est la capitale – il imposa en 1996 que la ville fût baptisée Mumbaï. Il inventa le régionalisme d'extrême droite à l'indienne. Le cocktail idéologique qu'il composa fut si efficace que le Shiv Sena n'en finit pas de diriger la municipalité. Hommage au héros disparu, donc. Et gare aux voix dissonantes! Une étudiante de 21 ans, Shadeen Dhada, en fit la cuisante expérience. Le jour même des funérailles, elle posta sur Facebook un message à contre-courant de la dévotion ambiante: «Mumbaï s'est immobilisée par crainte et non par respect. Le lendemain elle fut arrêtée par la police. Motif: avoir promu l'animosité entre les classes.» *La légende noire de Bombay*, **Le Monde 24 nov. 2012**

d) Perfectif vs imperfectif

[...] Bal Thackeray avait l'élégance chamarrée de symboles. Le dossier du large fauteuil où il trônait, un rien royal, était frappé du dessin d'un tigre gueule ouverte et crocs d'attaque. Le fauve qu'il était lui-même ne pouvait choisir autre mascotte. Bal Thackeray se délectait de sa réputation sauvage.

Quand ses funérailles ont culminé par sa crémation publique, dimanche 18 novembre, dans le parc Shibaji au cœur de Bombay, la capitale économique de l'Inde s'est figée dans un hommage respectueux. *La légende noire de Bombay*, **Le Monde 24 nov. 2012**

e) Récit vs discours / imperfectif vs perfectif

Il y a quinze ans, les connaissances sur le changement climatique balbutiaient. La planète accoucha néanmoins d'un protocole de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La précision scientifique se fait de plus en plus clinique, alarmiste, catastrophiste. Les 195 pays se retrouvent pourtant depuis lundi, et jusqu'au 7 décembre à Doha au Qatar [...] face à un sentiment de vide devant une équation à plusieurs inconnues. **Libération 27 novembre 2012**

[...] Une convergence remarquable se développait entre les universités et les grandes écoles dans le domaine de la recherche et de la

formation à et par la recherche. Les équipes de recherche mixtes, CNRS-universités-grandes écoles, se multipliaient, de même que les masters joints et les écoles doctorales. La création de l'École d'économie de Paris en 2006, qui associa des grandes écoles [...], des grands organismes de recherche (CNRS, Inra) et l'université Paris – fut un exemple éclatant de cette convergence. Sur la taille des grandes écoles, en revanche, rien, malheureusement, n'évoluait. Les concours d'entrée restaient trop restrictifs. [...]

Et pourtant un modèle économique soutenable existe et est appliqué presque partout dans le monde. Il repose sur la complémentarité entre ressources publiques et droits d'inscription [...] *Libération*, 27 novembre 2012

3.3. Le discours de presse et l'objectivité

L'une des exigences quasi constante dans la presse, c'est l'objectivité. On entend par objectivation du texte «l'élimination des catégories grammaticales (personnes, temps, espace) qui renvoient à l'instance de l'énonciation, marquant de ce fait la présence, indirecte, de l'énonciateur de l'énoncé» (Greimas et Courtés 258).

Avant d'aborder la question de l'objectivité dans le discours de presse, il est utile d'évoquer la célèbre distinction, effectuée par Benveniste, entre discours et récit dans la mesure où cette distinction constitue, dans l'analyse du discours, la première pierre sur laquelle s'établit la relation objectivité/subjectivité.

Pour rendre compte de l'emploi du passé simple en français, Benveniste établit la distinction entre discours et récit. Pour lui, dans le plan d'énonciation du discours «quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne» (Cité in *Dictionnaire d'analyse du discours* 210), alors que, dans le plan d'énonciation de l'histoire «les événements semblent se raconter eux-mêmes» (*Ibid.*).

L'énonciation historique est donc celle qui exclut l'intervention du locuteur dans le récit des événements passés. Et en l'absence des trois éléments du discours (je, ici, maintenant), c'est la forme de la troisième personne qui se trouve consacrée, «à vrai dire, il n'y a même plus de narrateur; personne ne parle, les événements semblent se raconter eux-mêmes» (Benveniste 241).

En ce qui concerne l'énonciation discursive, c'est tout récit qui porte la présence d'un narrateur. Celui qui raconte s'énonce comme un locuteur s'adressant à un auditeur, avec quelque intention de l'influencer.

Dans le récit historique, on dispose d'un temps fondamental, le passé simple qui est le temps de l'événement hors de la personne de narrateur. L'énonciation discursive est, au contraire, le lieu privilégié du présent, du futur et du parfait ainsi que de toutes les formes des pronoms personnels (je, tu, il: non-personne).

Le journaliste en tant qu'intermédiaire entre l'événement et le lecteur est soumis aux contraintes de la langue ainsi qu'à son idéologie.

Pourtant, il doit être en principe objectif et neutre. D'où la nécessité que le point de vue du journaliste soit effacé dans son discours. Pour ce faire, le langage journalistique tend, par conséquent, à être un langage dénotatif, qui raconte tout simplement l'événement, et dépouillé de jugements personnels. Il s'agit d'un langage dont la fonction dominante est la fonction référentielle où le rôle du journaliste est d'informer. Tâche qui n'est pas facile à réaliser. Dans ce cas, le journaliste cherche, au moins, à créer des effets d'objectivité, à se montrer objectif en recourant à des procédés linguistiques et la fonction référentielle où le rôle du journaliste est d'informer. Ainsi, le discours journalistique objectif se caractérise, au niveau syntaxique, par l'utilisation d'une phrase à structure simple (sujet, verbe, complément) dépourvu de tout ornement rhétorique, et au niveau du lexique, les termes sont dénotatifs et précis.

Le discours recourt également à l'utilisation des dates, des chiffres, de la polyphonie, du style direct (citations), et du conditionnel.

La question de l'objectivité/subjectivité évoque nécessairement, dans le cadre du journalisme d'information, la notion de la neutralité ou de l'impartialité dans la mesure où les journalistes doivent se soumettre à la règle de la neutralité et sont contraints de pratiquer la non intervention axiologique et l'engagement idéologique.

4. Conclusion

C'est l'étude en profondeur d'un fait d'actualité, d'un événement, d'une situation afin d'en faciliter la compréhension: le journaliste apporte les faits, les analyse, les replace dans leur contexte, les met en relation avec d'autres événements passés, fait ressortir les constantes et parfois les contradictions pour en arriver à une ou plusieurs conclusions, mais non à des solutions.

Il pose des questions, scrute le passé, le présent et l'avenir, essaie d'éclairer les données d'un problème et de provoquer la réflexion. La distinction n'est pas toujours claire entre une analyse et une opinion. C'est que toute remise en contexte impose nécessairement une grille d'analyse; elle implique qu'on privilégie tel ou tel aspect d'une situation. Comme tout acte journalistique, l'analyse repose sur un jugement subjectif. Cependant, quand il signe un texte d'opinion, le journaliste affirme ses convictions, alors que, dans l'analyse, il cherche à mettre en évidence des liens fondés sur une solide documentation.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel, *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990.
- Adam, Jean-Michel, *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, 1999.
- Adam, Jean-Michel, Heidmann, Ute, (éd.), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Genève, Slatkine Érudition, 2003.
- Bakhtine, Mikhaïl, (texte de 52-53, publié en 1979, traduction française 1984), «Les genres du discours», in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Seuil, 263-308.
- Barbérís, Jeanne-Marie, «Identité, ipséité dans la deixis spatiale: *ici* et *là*, deux appréhensions concurrentes de l'espace», in *L'information grammaticale*, vol. 77, N° 1, 1998, p. 28-32.
- Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, t. I et II, Paris, Gallimard, 1974.
- Bonnafoous, Simone, Jost, François, «Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel», *Réseaux*, n°100, Paris, Edition CNET/Hermès, 2000, p. 524-545.
- Charaudeau, Patrick, «Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives», *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007, consulté le 10 avril 2016. URL: <http://semen.revues.org/2793>
- Charaudeau, Patrick, Maingueneau, Dominique, *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
- Cristea, Teodora, *Grammaire française. Le nom et le groupe nominal. Le verbe et le groupe verbal*, Bucaresti, Editura Fundatiei «Romania de Maine», 2000.

- Culioli, Antoine, «Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique», in J. David et R. Martin (éds), *Actes du colloque sur la notion d'aspect*, Publication de l'Université de Metz, 1978, p. 181-194.
- Cuniță, Alexandra, «De la dimension spatiale à la dimension temporelle: les adverbes ici et là», in *Dix ans de SDU*, Constanța, EUC, Univ. «Ovidius», 2003, p. 12-20.
- Dobre, Dan, *Préliminaires à une sémiotique de la presse, Le quotidien*, Editura Universitatii din Bucuresti, 1999.
- Dobre, Dan, *Mécanismes déictiques dans le discours de presse, Le quotidien*, Editura Universitatii din Bucuresti, 2013.
- Gosselin, Laurent, *Sémantique de la temporalité en français* (STF), Bruxelles, Duculot, 1999.
- Gosselin, Laurent, «La cohérence temporelle: contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles», in *Travaux de linguistique*, N° 39 décembre, 1996, p. 34-36.
- Greimas, Algirdas Julien, Courtés, Joseph, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.
- Grevisse, Benoît, *Écritures journalistiques*, Bruxelles, De Boeck, 1996.
- Grosse, Ernst Ulrich, Seibold, Eugen, *Panorama de la presse parisienne: histoire et actualité, genres et langages*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1996.
- Grosse, Ernst Ulrich, «Évolution et typologie des genres journalistiques», in *Semen*, 13, 2001, p. 15-36.
- Guillaume, Gustave, *Études de grammaire logique comparée. Les passés de l'indicatif français, allemands et russes*, Paris, Librairie Fischacher, 1945.
- Guillaume, Gustave, *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Copenhague, 1^{ère} édition parue à la Maison Einer Munksgaard, 1911.
- Guillaume, Gustave, *Langage et science du langage*, Nizet, Paris / Québec, PU de Laval, 1964.
- Guillaume, Gustave, *Temps et verbe suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1965.
- Hrbek, Anja, «Vier Jahrhunderte Zeitungsgeschichte», in *Oberitalien. Text, sprach-und allgemeineschichtliche Entwicklungen in der 'Gazzetta di Mantova' und vergleichbaren Zeitungen*, Tübingen, Niemeyer, 1995
- Imbs, Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. «Tel Quel», 1968.
- Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.

- Kamp, Hans & Christian, Rohrer, «Tense in texts», in R. Bäuerle, C. Schwarze et A. von Stechow (eds), *Meaning, use and interpretation of language*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter, K, 1983, p. 250-269.
- Klum, Arne, *Verbe et adverbe*, Stocholm, Almavist et Wiksell, 1961.
- Larochette, Joe, *Le langage et la réalité II*, Munich, Fink, 1980.
- Lo Cascio, Vincenzo, «Temporal deixis and anaphor in sentence and text: finding a reference time», in *Journal of Italian Linguistics* 7, Verona, 1982, p. 31-70.
- Lochard, Guy, «Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Le déclin des 'modes de configuration'», in *Réseaux*, 76, CENT, Volume 14 Numéro 76 CENT, 1996, p. 83-102.
- Mouriquand, Jacques, *L'écriture journalistique / Journalistic Writing*. P.U.F., coll. «Que sais-je?», 1997, consulté sur http://www.amazon.fr/L%C3%A9criture-journalistique-Jacques-Mouriquand/dp/2130548679#reader_2130548679
- Rastier, François, «Éléments de théorie des genres», in *Texto*, sur <http://www.revue-texto.net/Inédits/Rastier>, 2001.
- Sten, Hans, *Les temps du verbe fini (indicatif) en français contemporain*, Genève, Droz, 1952.
- Tuțescu, Mariana, «Y a-t-il une transformation impersonnelle dans les langues romanes?», in *Revue Roumaine de linguistique*, tome XX, 6, 1976, p. 617- 622.
- Tuțescu, Mariana, «La structure impersonnelle», in *Cahiers de grammaire*, Bucarest, TUB, 1975, p. 137-166.
- Veron, Eliséo, «Presse écrite et théorie des discours sociaux: production, réception, régulation», in P. Charaudeau (éd.), *La presse, produit, production, réception*, Paris, Hatier, 1988, p. 13-14.
- Vetters, Carl (coord.), *Le Temps – de la phrase au texte*, PU de Lille 1977.
- Vetters, Carl, «Sur la voix impersonnelle», in *Revue Roumaine de linguistique*, tome XXII, 2, București, 1993, p. 249-258.
- Vet, Co, «La notion de monde possible et le système temporel et aspectuel du français», *Langages*, N°6, 1981, p. 109-124.
- Weinrich, Harlad, *Le temps*, (trad.de H. Weinrich), Paris, Seuil, 1973.
- Wilmet, Marc, «L'imparfait forain», in E. Roegiest et L. Tasmowski (éds), *Verbe et phrase dans les langues romanes*, Mélanges offerts à Louis Morin, Romanica Gandensia XX, 1983, p. 159-167.